écran total

DOMADAIRE DE TOUS
SIONNELS DE L'AUDIOVISUEL

Offres d'emploi p.20

N°649
Semaine du 7
au 13 mars 2007
6€

www.ecran-total.fr

maine
ion
p.8
itées:
statu quo
p.10
me mettre
tants." p.12



ncement
p.14
HD:
seuil
guerre
mats
al
as" p.21
ES
es
Auber"
sauvages..."
s
irs

Appel à la grève sur les tournages de cinéma

Les syndicats de techniciens et d'ouvriers du cinéma appellent à la grève et à un rassemblement devant le CNC ce mercredi afin de protester contre la grille salariale proposée par la Chambre syndicale. Ce conflit fait suite à la renégociation de la convention collective du cinéma signée par la Chambre syndicale en 1963. Soutenue par les autres syndicats de producteurs, la Chambre syndicale a préparé un projet qui prévoit une baisse du taux horaire, mais une prise en compte des heures de travail effectives, avec notamment un forfait de 48 heures hebdomadaire.

Stéphane Pozderec, délégué général du SNTPCT, signataire de la convention, s'insurge contre la remise en cause *"d'une grille en vigueur depuis près d'un demi-siècle"* et souhaite que les grilles de salaires et les revalorisations semestrielles soient maintenues en l'état. Si la CGT appelle également à la grève, elle a une position plus mesurée et accepte de négocier. *"Nous ne voulons pas brader les salaires, mais nous sommes des défenseurs de la diversité culturelle et nous entendons les arguments de certains producteurs, qui disent qu'ils ne peuvent assumer des niveaux de salaires plus élevés"*, indique Claude Michel, secrétaire de la CGT Spectacle, qui propose de réfléchir à un système de péréquation en prenant sur le compte de soutien.

Jean Cottin, responsable des négociations à la Chambre syndicale, défend son projet en expliquant que la grille proposée est dans la moyenne haute des pratiques actuelles. *"Notre proposition est d'être en conformité avec la durée du travail tout en maintenant les rémunérations. La prise en compte des heures effectives de travail va permettre de revaloriser les salaires de 2 à 15% selon les postes. On ne peut pas nous dire qu'on veut baisser les salaires de 20% alors que trois quarts des films n'appliquent pas le barème et que tout le monde triche sur les heures. Aujourd'hui, nous fonctionnons avec un texte conventionnel factice et c'est nous, les producteurs, qui sommes responsables pénalement, juridiquement et économiquement."*

Stéphane Pozderec dénonce quant à lui *"une intox sur les chiffres"* et soutient que 90% des productions respectent la convention collective. Prenant acte que les syndicats de salariés ne veulent pas entendre parler du projet de la Chambre syndicale, le SPI souhaite aujourd'hui reprendre les négociations à zéro en commençant par établir un état des pratiques salariales dans le secteur avec l'aide du CNC. Il en sera sans doute question à la prochaine réunion de la commission mixte paritaire, le 9 mars.

La grève d'aujourd'hui est la troisième sur ce conflit. Selon le SNTPCT, la première grève, le 29 novembre, avait provoqué l'arrêt de 22 films et la deuxième, le 31 janvier, l'arrêt de 16 films, dont la moitié de téléfilms. Si cette fois l'appel à la grève concerne clairement le long métrage, Jacques Peskine (Uspa) n'exclut pas que des tournages de téléfilms soient à nouveau suspendus. Certains producteurs, en tout cas, s'y préparaient au moment où nous mettions sous presse. ■

B. de M.

Charly va créer une chaîne francophone aux Etats-Unis

Charly, l'animateur et membre du célèbre duo "Charly et Lulu", qui présente chaque semaine sur M6 *le Hit Machine*, émission autour du classement français des meilleures ventes de singles, est sur le point de mettre sur pied une chaîne de télévision. Il s'agira d'une chaîne généraliste, qui émettra depuis et sur le territoire des Etats-Unis, en partenariat avec l'opérateur Direct TV. Baptisée Rendez-Vous, cette nouvelle chaîne, qui devrait voir le jour cet été, sera à destination d'un public francophone et fera notamment appel à des producteurs français.



Selon l'animateur, qui officie sur M6, la chaîne Rendez-Vous émettra dès cet été.

"Beaucoup de producteurs français se sont montrés très intéressés à pouvoir fournir des programmes qui seront diffusés sur le territoire américain", note l'animateur. *"La chaîne s'adressera à une popula-*

pouvoir répondre aux attentes de ce type de public. Rendez-Vous viendra compléter cette offre", poursuit Charly.

Les programmes de cette nouvelle chaîne francophone, que l'auteur

